

Montréal, Toronto, Ottawa-Hull, Windsor, Niagara-Falls, Halifax, Vancouver, Hamilton, Winnipeg, Edmonton; la mise au point de ces plans est déjà commencée. Je ne fais que rappeler les expériences faites.

Au comité, le député a formulé une proposition fort utile et dont nous avons tenu compte, quand il a parlé de l'évacuation progressive. Après avoir examiné ce qu'il a dit, je puis lui dire que nous sommes aussi d'avis que l'évacuation en masse de la population d'une ville, une fois l'alerte sonnée, n'est pas indispensable. Nous avons plutôt songé à organiser ce qu'il a appelé l'évacuation progressive. Autrement dit, si la situation internationale devenait si mauvaise qu'une attaque serait à prévoir, ce serait alors le moment d'amener ailleurs certains groupes de personnes qui ne sont pas absolument nécessaires à la vie de la collectivité, les mères, par exemple, les petits enfants, les malades et les vieillards.

Il n'est pas nécessaire que je revienne ici sur toutes les phases que comporterait l'évacuation progressive, les phases a, b, c, et d. J'en ai parlé au comité. Mais je ne voudrais pas faire croire à la Chambre que nous sommes en mesure de faire tout cela. Nous avons fait certaines expériences à Brandon, Calgary, Brockville et Saint-Jean (T.-N.). De concert avec les États-Unis, nous étudions actuellement un autre genre d'évacuation.

C'est un très difficile problème mais en ce moment, en présence de ce cataclysme possible,—exprimons-nous de cette façon,—tout ce que nous pouvons faire, c'est de penser de la sorte. Tel est le point de vue des autres États-membres de l'OTAN qui ont tenu récemment une réunion; ils sont unanimes à croire que nous devons dans le monde libre, continuer de tirer le meilleur parti possible de ces programmes, en vous disant, peut-être que nos préparatifs constituent une sorte de préventif, sont propres à dissuader, reviennent de toute façon à une prime d'assurance, ce qui pourrait signifier qu'un jour ces préparatifs ne seront peut-être plus nécessaires.

Les provinces jouent un rôle à cet égard, d'une façon générale, ainsi que les collectivités. Je suis certain que nous continuerons à faire de notre mieux dans l'accomplissement de ce qu'on reconnaît comme une très difficile tâche. Si la guerre éclate, quoi que nous fassions, nous ne pourrions sauver la vie de tout le monde. Tout ce que nous pouvons faire, c'est d'atténuer le coup et de nous préparer à atténuer l'horreur qui en résultera.

Je désire de nouveau remercier mon honorable ami et les membres du comité de cet utile débat et de l'aide que chacun a apportée à l'égard de cette très difficile question.

M. Thomas: Je désire remercier le ministre de la déclaration qu'il a à faire au sujet des indemnités destinées à ces auxiliaires de la défense. J'espère, certes, que l'enquête qu'il nous a dit être en voie aboutira à une conclusion satisfaisante et que ces gens seront indemnisés du temps consacré et du préjudice, etc., qu'ils pourraient subir dans ce genre de travail, parce qu'ils rendent de très grands services à leurs localités et, en général, au Canada. Ils donnent volontiers leur temps et leur travail afin de veiller à ce que les collectivités dans lesquelles ils vivent se trouvent en bonne posture non seulement lors d'une attaque atomique ou d'une invasion ennemie, mais, comme on l'a déjà signalé, dans certains cas de désastre civil. La formation qu'ils ont reçue dans ce domaine est celle qui leur permettra de s'acquitter de leurs tâches de la meilleure façon possible.

Je proposerai une chose au ministre. En ce qui concerne l'évacuation, j'ai remarqué que, dans les grandes villes des États-Unis les grandes routes portent généralement l'indication: "Cette route sera fermée en cas d'attaque aérienne ou ennemie", ou à peu près. Je proposerai donc au ministre de faire marquer de la même façon les routes aux alentours des principales villes du Canada, non afin d'indiquer qu'elles seront fermées mais en vue de les aménager de façon à ce que certaines soient des voies d'entrée et d'autres des voies de sortie. En ce qui concerne la zone du désastre, il y aurait lieu de les marquer nettement une fois pour toutes de façon que la population de ces zones sache, dans le cas d'un désastre ou d'une attaque aérienne quelles routes ils pourront prendre pour en sortir. Ainsi, les civils ne nuiraient pas aux secours ou aux renforts qui se rendraient dans la région.

Il n'y a pas, que je sache, de façon plus méthodique de procéder à une évacuation. Nous savons tous que le pire obstacle à surmonter lorsqu'on évacue une région, c'est l'encombrement des routes par les gens qui fuient la ville. Ils gênent la venue des renforts et des secouristes et la confusion règne partout. Si l'on mettait, le long des grandes routes des écriteaux indiquant bien clairement que telles routes seraient réservées au mouvement vers la ville, tandis que telles autres permettraient aux évacués d'en sortir, nous assurerions ainsi l'évacuation ordonnée de n'importe quelle ville, en cas de catastrophe.

M. Stewart (Winnipeg-Nord): Je me demande si ce conseil est vraiment pratique. J'aurais préféré que le ministre nous expose plus clairement ce qu'il avait à dire. C'est très bien de parler du cataclysme possible que produirait une guerre thermonucléaire. Ce serait un événement vraiment catastrophique